

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 FEVRIER 2025	
En exercice	35	Date de la convocation	24 janvier 2025
Quorum	26	Secrétaire de séance	Sandra FRESSER
Présents	30	N° de la délibération	15. CA 2025-02-05
Représentés	4	Objet	Bilan 2024 des commissions d'attribution des logements et du Conseil de Concertation Locative (CCL)
Votants	34		
Le 05 février 2025 à 14H00, les membres du Conseil d'administration se sont réunis au siège de LORIENT AGGLOMERATION, Quai du Péristyle à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Le Président le 24 janvier 2025.			

Participants (30) : M. Marc BOUTRUCHE, Mme Hortense LE PAPE, M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence), Mme Annaïck HUCHET (en visio conférence), M Gilles CARRERIC, M Philippe LE RAY (en visio conférence) M. Michel TOULMINET, Mme Marie-Françoise CERESZ, Mme Martine LOHEZIC, M Christian SEBILLE, Mme Morgane LE ROUX, Mme Myrienne COCHE, M. André KERVEADOU, M. Pierre GUEGAN, M. Jean-Noël TEXIER, Mme Marie-Thérèse CABON (vote jusqu'au point n°20), Mme Christine LE STRAT (en visio conférence), Mme Florence VIGNEAU, M Nicolas JAGOUDET, M. Yves GICQUELLO, Mme Denise LAUSEIG, Mme Yolande HANVIC, Mme Lorette DRIN, Mme Marie-José LE CADRE, M. Donatien TRECANT, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Christophe CLOEREC, M. Mme Delphine LE MANOUR, Mme Hélène LE GALL.

Excusés ayant donné pouvoir (4) : Mme Soizic PERRAULT (Pouvoir à Mme Marie-Hélène HERRY), M. Pascal BARRET (Pouvoir à Mme Morgane LE ROUX), Mme Marie-Jo LE BRETON (Pouvoir à M. Pierre GUEGAN), Mme Caroline HOUZIAUX (Pouvoir à Mme Hélène LE GALL)

Excusé (1) : M Fabrice LOHER,

Comme chaque année, le bilan des Commissions d'Attribution de Logements, ainsi que le bilan des Conseils de Concertation Locative de l'année précédente, sont présentés en Conseil d'Administration

Pour l'année 2024, vous trouverez ci-joint, les bilans respectifs de la Commission d'attribution de logement ainsi que le bilan des réunions des Conseils de concertation locative.

1 – BILAN 2024 DES COMMISSIONS D'ATTRIBUTION DE LOGEMENT

Les commissions d'attribution des logements (CAL) ont pour mission d'attribuer nominativement chaque logement.

Dans un contexte de tension du marché locatif sur de nombreux territoires morbihannais, le rôle d'amortisseur social joué par nos commissions prend toute sa dimension.

Le rôle de la CAL a évolué au fil du temps : elle a aujourd'hui pour mission principale de vérifier l'adéquation entre le profil des ménages proposés, qui sont plus souvent en situation économique et sociale précaire, et les caractéristiques du logement à attribuer, de prendre en compte l'objectif de mixité sociale en fonction de la localisation du logement et de prioriser parmi trois candidats le cas échéant.

Le diaporama annexé présente un bilan exhaustif de ces instances, portant sur les points suivants :

- la demande locative sociale au 31/12/2024,
- les Commissions d'attribution de logement qui se sont tenues en 2024,
- les entrants en 2024,
- les sortants en 2024.



ETAT DE LA DEMANDE

Demandes de logements	au 1er janvier 2025		21019	Soit + 3,99 % en 1 an
Nombre de départs	2334			

ACTIVITES CAL

Nombre de CAL en 2024	153	
Nombre de dossiers examinés, dont nombre de dossiers étudiés	5225	soit 34 dossiers en moyenne par CAL
dont nombre de dossiers étudiés	2355	CAL Ouest
dont nombre de dossiers étudiés	1885	CAL Est
dont nombre de dossiers étudiés	985	CAL DDTM
Nombre de propositions	2565	
Nombre d'attributions	2028	dont 396 mutations (19.5 %)
Nombre de refus	618	soit un taux de refus de 24 %

BILAN LEC 2024
RESPECT DES QUOTAS 2024 D'ATTRIBUTIONS DE LA LOI EGALITE ET CITOYENNETE

Attributions hors QPV au 1er quartile + relogement ANRU	Objectif requis	Cumul 2024		
		Nombre d'attributions Q1 et ANRU	Total attributions	%
Redon Agglomération	25%	2	6	33%
Presqu'île de Guérande Atlantique (Cap Atlantique)	25%	1	3	33%
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	25%	84	515	16%
Lorient Agglomération	25%	167	666	25%
Auray Quiberon Terre Atlantique	25%	22	101	22%
Pontivy Communauté	25%	11	85	13%
Ploërmel Communauté	25%	9	29	31%



Attributions QPV aux quartiles 1, 2 et 3	Objectif requis	Cumul 2024		
		Nombre d'attributions	Total attributions	%
Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	50%	145	160	91%
Lorient Agglomération	50%	113	161	70%
Auray Quiberon Terre Atlantique	50%	16	31	51%

2 – BILAN 2024 DES CONSEILS DE CONCERTATION LOCATIVE

Obligatoires depuis la loi SRU du 12 janvier 2000, la tenue d'un Conseil de Concertation Locative (cf en annexe les ordres du jour des différentes séances de 2024), permet la consultation des locataires sur :

- les différents aspects de la gestion des immeubles,
- les projets d'amélioration, de construction ou de démolition,
- toute mesure touchant au cadre de vie.

Et notamment :

- la programmation des travaux,
- les réhabilitations,
- la régularisation des charges,
- la politique des loyers,
- l'enquête triennale de satisfaction
- le renouvellement du label Quali Hlm,
- les démolitions de logements
- ...

Le Conseil d'administration, à l'UNANIMITE prend acte des bilans des CAL et des CCL pour l'année 2024

